

Notre lycée, établissement historique de Mont de Marsan et des Landes, s'ouvre de plus en plus aux enseignements technologiques et propose deux baccalauréats technologiques :

- **STI2D** (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)
- **STL** (Sciences et Technologies de Laboratoire), ouverture à la rentrée prochaine

et, aux élèves qui souhaitent poursuivre leur scolarité post Bac

- le **BTS NDRC** (Négociation et Digitalisation de la Relation Client) avec un volet Digitalisation, dont certains étudiants sont en apprentissage

Enfin depuis l'arrivée du nouveau bac, de nouveaux **enseignements** sont apparus :

- en Seconde : **Sciences Numériques et Technologie**, **Sciences et Technologies de Laboratoire**
- en Première et Terminale : **Numérique et Sciences Informatiques**.

Autant d'évolutions qui nécessitent de maintenir notre établissement au meilleur niveau d'équipement. Pour cela, votre contribution est essentielle.

La taxe d'apprentissage est fondamentale pour notre établissement pour adapter nos enseignements aux évolutions du monde professionnel. Elle nous permet d'acquérir des équipements pédagogiques performants et de former toujours mieux nos élèves et étudiants, vos futurs collaborateurs.

Toutes les entreprises, sauf dérogation, sont soumises au versement de la contribution unique à la formation et à l'apprentissage et peuvent choisir de répartir vos crédits à un ou plusieurs établissements, à une ou plusieurs formations au sein de l'établissement.

Notre lycée est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage pour notre BTS. Pour désigner et flécher tout ou partie de votre solde au lycée Victor Duruy, vous pouvez, grâce au moteur de recherche du site SOLTéA, rechercher notre établissement **LGT Victor Duruy** par le SIRET : **194 000 170 00010**, notre numéro UAI : **0400017B** ou via le lien <https://employeurs.soltea.education.gouv.fr/espace-prive/#/employeurs/etablisements/19400017000010/detail/8261>.



Pour vous assurer du versement, il est impératif de renseigner la plateforme avant le **21 octobre 2026** (2^{ème} campagne de répartition).

Si vous avez des interrogations concernant les modalités de versement, vous pouvez nous contacter au 05.58.05.79.71 ou bien par mail ce.0400017b@ac-bordeaux.fr.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous portez au développement de notre établissement et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

M. Bruno BALLARIN, Proviseur du lycée Victor Duruy